

# Votations du 24 février : NON

Le 24 février 2008, le peuple suisse sera appelé à voter sur “la loi sur la réforme de l’imposition des entreprises II ».

Cette réforme va octroyer des cadeaux fiscaux exorbitants aux employeurs, qui sont par ailleurs les premiers à profiter de la bonne conjoncture actuelle. De plus, cette loi diminuera les recettes des cantons de plus de **800 millions** de francs par année!

Bref, une perte sèche de près d’un milliard de francs va obligatoirement se répercuter sur les assurances sociales, qui connaissent depuis plusieurs années un démantèlement sans précédent, à l’instar de la 4ème révision de l’assurance-chômage prévue au deuxième semestre de cette année.

En conclusion, au nom de la cohésion sociale, de la solidarité et de la défense des plus démunis de notre société, je vous recommande d’ores et déjà de **voter NON** le 24 février prochain.

---

## Modernisme



La forte croissance économique que connaît la plupart des pays marque de son empreinte l'urbanisme de la Mère commune. En effet, depuis la sortie de la Seconde Guerre mondiale et durant trois décennies, la Ville du Locle bénéficie d'un boom économique et démographique important.

## Des tours et des bâtiments modernes

Au niveau urbanistique, l'heure est à la *Tabula rasa* et au modernisme. Le but pour les autorités de l'époque : faire revenir au centre ville la population. En effet, cette dernière est encline à se rendre en priorité en périphérie, c'est-à-dire dans des appartements plus modernes et confortables. Le centre ville connaît alors de nombreuses transformations. Celles-ci sont facilitées par l'accessibilité des capitaux, la croyance en une croissance économique continue et la vétusté de certaines constructions du 19ème siècle, reposant sur pilotis.

Ces nouvelles constructions prennent souvent la forme de tours. Leur symbolique est diverse. Elle est signe de puissance, à la fois technique, économique et financière. A contrario, dans l'imaginaire collectif, elle peut également être la marque de la décadence d'une société ou d'une civilisation (tour de Babel, tours jumelles,...). Au niveau de l'aménagement du territoire, celui-ci permet de limiter et de rationaliser l'utilisation du sol.

En **1961**, après la démolition de l'ancienne bâtisse à la rue Envers 39, une tour

est érigée. Abritant des logements et des activités industrielles, celle-ci passera à la postérité sous le nom de « Tour Becker ».

En **1965**, à la suite de la démolition de l'immeuble Henri Grandjean 1, une tour de 7 étages et d'un rez-de-chaussée s'élève. Outre des commerces, le bâtiment comprend une cinquantaine de logements, composés de studios et de deux pièces et demie.

En **1967**, sur l'emplacement de l'ancien temple allemand (rue du Marais 36), l'Armée du Salut érige un bâtiment moderne, accueillant des personnes âgées.

En **1974**, la Poste inaugure ses nouveaux locaux à la rue Bournot. La société déménage alors de l'Hôtel des Postes, lieu dans lequel elle résidait depuis plus d'un siècle.

## **Les tours « vertes »**

En **1975**, trois tours vertes sortent de terre. Avec son complexe médical, sa piscine couverte, son fitness et piscine (aujourd'hui disparue), ses commerces et sa mixité, celles-ci s'inscrivent dans une politique de développement durable. Toutefois, avec une hauteur de plus de 50 mètres, l'impact visuel et patrimonial crée immédiatement la controverse. D'ailleurs, le projet initial ne compte pas moins de 8 tours !

## **« On ne peut fuir devant le progrès »**

Le Locle est un immense chantier en ce tournant du début des années septante. Ce qui vit doit mourir. Le centre ville se transforme, à l'instar du développement de la périphérie. L'industrie n'est d'ailleurs pas en reste avec, en 1970, de nouveaux bâtiments modernes et spacieux pour Rolex et Dixi.

En 1970, un journaliste de l'Express commente : *« Même si quelques vieux loclois voient avec une certaine émotion disparaître le style de la vieille ville, ils devront admettre que l'on ne peut fuir devant le progrès. A condition de savoir l'utiliser à bon escient. Ce qui est le cas. »* (1).

## **Et soudain...**

En **1975**, la crise frappe l'ensemble des pays occidentaux. Le projet global de

tours vertes s'arrête, à l'instar d'autres réalisations. Ce changement de cap permettra progressivement une prise de conscience sur la préservation du patrimoine.

En **1987**, les bâtiments Daniel-Jeanrichard 27, comprenant l'Hôtel des « Trois Rois », et 29 font place à des bâtiments modernes.

## Photos

Christian Galley (arcinfo.ch)

## Notes

1. L'EXPRESS, *Collèges, usines, station d'épuration*, 6 octobre 1970

-> Frise chronologique